



VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

OVEN .COMM



MAI
JUN
JUILLET

2023

Course cycliste
de Pâques



ZOOM SUR GOVEN

Les compétences de votre commune



Yeah!



03. ÉDITO

04. DANS LE RÉTRO



Du Son dans la tête
1^{er} Salon Shopping de Goven
«Jouons, jouons, jouons...»
Cowboys dancers
Course cycliste de Pâques

06. ENFANCE & JEUNESSE



École Saint Guérolé
École La Marelle
Maison Familiale Rurale
La Bulle magique
La crèche l'Arbre en couleurs
Espace Jeunes

08. ESPACE SENIORS



L'EHPAD
Les Jardins du Perray

16. COMMERCES & SERVICES



Le Monte-meubles rennais
Hypnothérapie

Fest -Noz



17. CULTURE & LOISIRS



Le city stade
Le street workout
Chorale Go-Venez chanter

19. DOSSIER THÉMATIQUE



Qui fait quoi sur le territoire ?

23. CULTURE & LOISIRS (suite)



Passion running
SC Goven prépare la saison prochaine
Zoom sur 2 associations :
• Tennis de Goven
• Calme et Sérénité

26. LA MAIRIE VOUS INFORME



Délibérations
Budget 2023
Expressions des groupes
Nouveau conseil municipal des jeunes
Débroussaillage
Déclaration des revenus 2022
Transport des terres excavées
Travaux dans la commune
État civil
Urbanisme

36. ACTUALITÉS INTERCOMMUNALES



Agence locale de l'Énergie et du Climat
Mobilisation contre le projet de LGV sur le territoire

38. AGENDA & VIE PRATIQUE



Les rendez-vous et les infos essentielles du trimestre



Édito



Beaucoup de projets pour 2023, malgré un budget très contraint

Comme chaque année au printemps, les collectivités votent leurs budgets pour l'année. Il s'agit, tout d'abord, du budget de fonctionnement, qui correspond aux besoins pour faire fonctionner les différents services municipaux : services à la population, crèche, médiathèque, services techniques et d'entretien, enfance jeunesse, restaurant municipal, salle des fêtes... Puis, il s'agit du budget d'investissement, qui correspond aux projets retenus par les élus pour l'année 2023.

Cette année, comme chacun, nous subissons l'inflation et ses répercussions sur nos finances. En effet, le coût des énergies et des matières premières sont en forte augmentation. La revalorisation des salaires des agents, qui avaient depuis de nombreuses années leurs indices gelés, va venir impacter nos finances.

Afin de maintenir le potentiel de développement de notre commune, nous avons recherché et allons continuer à mettre en œuvre toutes les pistes de réduction de nos dépenses. L'augmentation des dépenses de fonctionnement va venir réduire nos excédents en fin d'année, pourtant primordiaux car permettant d'auto-financer nos projets d'investissement.

Malgré tout, nous allons poursuivre nos projets. L'an dernier, c'était l'ouverture de la Maison de Santé pluriprofessionnelle. Cette année, le principal chantier consistera en l'étude et la préparation des travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère. Ce lieu central de notre bourg permettra d'accueillir le tiers-lieu ainsi qu'un espace jeunes complètement neuf.

Nous allons poursuivre nos demandes de subventions auprès de nos partenaires financeurs : Département, Région, Etat, CAF, Union Européenne. Certes, ces dossiers exigent beaucoup de rigueur et de travail pour les services, mais la récompense sera certainement au rendez-vous.

Gardons espoir, et avec les beaux jours, continuons à entreprendre de beaux projets ! Je tiens à saluer les jeunes Govenais qui viennent d'être élus pour leur mandat au Conseil Municipal des Jeunes, et ont plein d'idées en tête.

Vous trouverez dans ce bulletin trimestriel de nombreux projets et manifestations réalisés ou à venir. Retrouvons-nous le 13 mai pour une soirée conviviale, avec le fest-noz organisé par la municipalité à l'Espace des Lavandières !

Le service communication vous informe que la boîte mail communication@goven.fr est à votre disposition. Nous vous remercions de mettre en objet « Article bulletin municipal ».

Directeur de la publication :
Norbert Saulnier, Maire

Comité de rédaction :
Commission Communication

Conception et mise en page :
sense-agency.eu

Impression :
**Groupe Imprigraph
IOV Communication**

Dépôt légal : mai 2023

Monsieur le Maire
Norbert SAULNIER



Une scène 100% rock très appréciée !

L'Espace des Lavandières fut le temps d'une soirée, un lieu dédié au rock avec « Du son dans la tête ».

Tout d'abord, **Venus de Milo** a enchaîné durant une heure des standards de rock, de Téléphone à Franz Ferdinand, en passant par Pink Floyd. Une première partie qui a chauffé la salle lorsque **SquareTone** a débuté son concert, la salle plongée dans le noir où seul le batteur était éclairé. Le groupe a interprété ses dernières compositions émaillées de quelques reprises, le tout servi par une rythmique percutante et des envolées de guitares.

La soirée s'est achevée sur un titre de AC/DC réunissant les deux groupes sur scène, pour le plus grand plaisir du public.



Crédit photos Nicolas Godeau

450 visiteurs au 1^{er} Salon du Shopping de Goven



Dans le rétro

« C'était génial ! Tout le monde était ravi, clients et exposants », se réjouit Katia Gautier de la Boutik du K secret, l'organisatrice du premier Salon du Shopping à Goven.

L'événement qui accueillait une quarantaine d'exposants à l'Espace des Lavandières, dimanche 12 mars, a rencontré un vif succès avec près de 450 visiteurs.

Mode, cuisine, jouets, déco... il y en avait pour tous les goûts et tous les publics. Tout au long de la journée, les badauds ont pu circuler d'un stand

à l'autre, à l'affût d'un coup de cœur, sans oublier une petite pause restauration pour se requinquer ou discuter avec des connaissances. « Une super journée qui, j'espère, va se renouveler rapidement », conclut Katia Gautier.

Un succès mérité pour cette belle initiative. En attendant, la commerçante informe les Govenais-es qu'elle a quitté la ZA des Corbières pour s'installer à Chartres-de-Bretagne, 11 rue André Citroën, où sa nouvelle boutique ouvrira ses portes vendredi 5 mai.



Jouons, jouons, jouons...

Bon début pour le rendez-vous jeux proposé par le CMJ

Les jeunes du CMJ ont mis en place un rendez-vous inédit à la médiathèque : « **Jouons, jouons, jouons !** ». Les premières rencontres ont eu lieu les 25 février et 24 mars dernier. Plaisir de jouer, de se retrouver dans la bonne humeur autour d'une activité intergénérationnelle, d'élaborer une stratégie ou de se livrer au hasard des dés... les participants ont apprécié cette initiative !



À vos agendas ! Le rendez-vous devient donc régulier avec une soirée par mois, de 20h à minuit, le dernier vendredi du mois. Les prochaines rencontres auront lieu les 26 mai et 30 juin. Soirées gratuites et ouvertes à tous, à partir de 11 ans, à la médiathèque.

Les Mariotti Brothers ont assuré le show

Vif succès pour la soirée country des Cowboy Dancers !

Samedi 1^{er} avril, les fans de musique country sont venus nombreux, et parfois même de très loin, pour écouter l'un des meilleurs groupes français du genre, si ce n'est le meilleur. À l'invitation des Cowboy Dancers, le groupe **Mariotti Brothers** a assuré le show. Plus de deux heures de concert, entrecoupées de moments dédiés à la danse country. Cela faisait longtemps que l'on n'avait vu autant de monde sur un parquet. Bottes, chapeaux et sourires, tout y était pour faire de cette soirée une réussite, au-delà des espérances de l'association.



Un grand merci aux bénévoles sans qui cette soirée n'aurait pu être possible

Course cycliste de Pâques

C'est reparti pour un tour ! Les courses cyclistes de Pâques ont fait leur grand retour à Goven, lundi 10 avril. Organisées par l'Espoir cycliste du Pays de Guichen, en partenariat avec le Club Cyclotourisme Govenais et la municipalité, elles ont rassemblé **un total de 131 coureurs à Goven** sur deux courses : 45 cyclistes de catégorie U17 ont pris le départ à 13h30, et 86 en catégories Open 2 et 3 et Access 1 et 2 à 17h30.

En catégorie Junior, le vainqueur est Léo David du SCO d'Angers, le premier de l'Espoir Cycliste du Pays de Guichen est Maël Jouannolle, et celui de l'ACCESS est Fabien Lefoye. Le vainqueur de la seconde course est Paolo Oléron, le second Mathieu Gaudin, originaire de Goven, et le troisième Amaury Malaquin, de Chavagne.

Rendez-vous l'année prochaine pour le Grand Prix de Goven 2024.





École Saint Guénolé

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE PRIVÉE



Séances de sport avec Amélie, étudiante de l'ENCP

Chaque vendredi, Amélie, étudiante de l'ENCP, vient faire découvrir aux élèves de la MS au CM2 des activités sportives au travers de jeux et de l'apprentissage de chorégraphies. Les élèves ouvriront la Fête du printemps en présentant par cycle un flash mob. Ce sera l'occasion pour tous de découvrir ce qu'ils ont appris avec Amélie.



Cycle basket en maternelle et en CE2

Tous les jeudis, les élèves participent à des séances de basket animées par un éducateur sportif du club de Bruz. Ils ont appris à courir vers l'avant, vers l'arrière et à s'arrêter en prenant la position du canard ou du kangourou. Ils s'entraînent à dribbler avec la main droite puis la main gauche, et à lancer la balle dans le panier. En CE2, les élèves apprennent toutes les règles du basket à travers différents jeux. Certains expriment déjà leur intention de s'inscrire au basket pour la prochaine année scolaire.

Cycle balle ovale du CE1 au CM2

Les élèves bénéficient de l'intervention d'éducateurs du Rugby Olympique Club de Bruz. Léopold et Victor ont initié les élèves à la manipulation de la balle ovale avec ses rebonds parfois si capricieux. Ils sont intervenus sur 4 séances, tous les 15 jours, aux mois de mars et avril et ont proposé aux enfants des activités et jeux divers leur permettant de développer leurs compétences dans les passes, les déplacements et le jeu collectif. Chaque séance était reprise la semaine suivante par l'enseignant. Cela a aussi été l'occasion de bien comprendre les règles spécifiques à ce sport. Un projet de tournoi inter-écoles est prévu en juin.

Concours logo écocitoyen

Dans le cadre du programme Watty, les élèves ont créé chacun un logo écocitoyen qui sera à l'honneur lors de la kermesse de l'école. Tous les élèves ont été invités à voter pour désigner le logo de la kermesse. Le dépouillement a été effectué par les délégués lors d'un conseil d'élèves pour désigner les 5 logos les plus choisis. Les familles et adultes de l'école ont été invités à voter avec les élèves au second tour pour désigner le lauréat. Affaire à suivre....



La Ballade bretonne de Félix et Croquette

Mardi 7 mars, les élèves de l'école maternelle Saint-Guénolé ont partagé avec les tout-petits de la MAM, de la crèche l'Arbre en couleurs, ainsi qu'avec les enfants accompagnés de leur assistante maternelle et les élèves de maternelle de l'école la Marelle, en accueil périscolaire ce matin-là, le spectacle de marionnettes de la Compagnie Félix et Croquette « La ballade bretonne ». Ce spectacle offert par les associations de l'école a eu lieu dans la grande salle des Lavandières. C'était un très beau moment de partage à renouveler !

Un carnaval intergénérationnel

Pour la Mi-Carême, mardi 14 mars, les élèves de Saint-Guénolé, de la PS au CM2, se sont tous déguisés, pour faire la fête. Même les maitresses étaient déguisées ! Ils ont défilé dans les rues de Goven, heureux de montrer leurs costumes aux passants et aux parents d'élèves qui étaient venus les admirer. En rentrant, ils ont pu manger des crêpes confectionnées par les parents. Les classes de CE2 et de CM1, quant à elles, ont rendu visite aux résidents de l'Ephad de Goven à l'issue du défilé. Les enfants ont offert une carte de Pâques à chaque personne âgée. À l'intérieur de chacune, il y avait un poème sur le thème du printemps écrit par leurs soins. Des échanges touchants ont eu lieu entre les jeunes et les moins jeunes.





Sensibilisation au tri et à la limitation des déchets en CE2 et CM1

L'école Saint-Guénolé effectue, depuis plusieurs années déjà, le tri des déchets. Elle avait obtenu en 2018 le label Eco-Ecole pour récompenser son investissement à ce sujet. Cette année, elle a souhaité travailler sur la valorisation et la limitation des déchets avec les enfants dans le cadre d'une journée SMICTOM animée par Nathanaelle, lundi 20 mars. Les élèves ont proposé des solutions et appris à limiter l'utilisation des déchets.



Les délégués de CM1 ont réalisé un courrier pour inciter leurs camarades à avoir des goûters zéro déchet. A l'issue de ce temps d'animation, les élèves de CE2 et CM1 vont préparer un livret avec plein de conseils pour limiter les déchets, qui sera offert ensuite aux camarades des autres classes. L'après-midi, ils sont allés visiter le site de Libourg, à Guignen, où les différentes catégories de déchets valorisables collectées sont acheminées pour être transférées vers leurs filières de traitement. Les élèves ont suivi le processus de fabrication du compost en parcourant la plateforme de compostage des biodéchets. Ils ont aussi compris l'importance de bien trier en amont.



Des ateliers renforcés de lecture et d'écriture en CP et CE1

À compter du mardi 27 février, et pendant trois semaines, les élèves de CP et CE1 ont bénéficié de MACLE (Modules d'Approfondissement des Compétences en Lecture Ecriture). Chaque lundi, jeudi et vendredi, des ateliers en petits groupes ont permis de travailler, de manière intensive, la lecture et l'écriture. L'enseignante spécialisée a pris part aux MACLE, ainsi que Chantal, qui intervient habituellement en CP pour l'association Lire et Faire Lire. Le thème de travail retenu cette année : la biodiversité.



La Semaine des mathématiques en élémentaire

L'école Saint-Guénolé a participé à la 12e Semaine des mathématiques qui s'est déroulée du 6 au 15 mars sur le thème « Mathématiques à la carte ».

L'objectif était d'offrir à tous les élèves des écoles une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques. Durant cette semaine, les élèves de CE2 et de CM1 ont découvert la biographie de quatre mathématiciennes d'exception : Katherine Johnson, Sophie Germain, Ada Lovelace et Maryam Mirzakhani. Ils ont appris à faire des tours de magie, qui utilisent des théorèmes mathématiques. Ils ont aussi révisé leur géométrie pour mettre en œuvre des programmes de

construction appelés Chasse au trésor.

Cette même semaine ont eu lieu les concours de mathématiques Kangourou pour les CE2-CM1-CM2 et Koala pour les CP et CE1 : ils ont réfléchi sur des questions de mathématiques liées au quotidien sous forme de jeux associant de la géométrie, du calcul, de la logique.

Finale départementale du concours de Scrabble scolaire

La classe de CE2 participait cette année pour la première fois au concours de Scrabble scolaire. L'épreuve locale a eu lieu juste avant les vacances de décembre, dans chaque classe participante. La surprise a été grande d'apprendre que parmi les élèves de CE2, 4 étaient sélectionnés pour participer à la finale départementale. Elle a eu lieu mercredi 22 mars à Pléchatel.

Parmi les quatre sélectionnés, un élève a terminé 3^e dans la catégorie des CE2 !





École La Marelle

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

PRIX LITTÉRALOUEST

**Ce sont les enfants
qui décident** →

Le 6 mars, chaque classe de l'école maternelle La Marelle a voté pour son livre coup de cœur, dans le cadre du prix Littéralouest.

Les quatre classes de l'école maternelle La Marelle participent au prix des lecteurs Littéralouest. Ils ont lu en classe les quatre ouvrages de leur sélection.

Le 6 mars, les élèves ont voté pour leur livre coup de cœur. Comme les grands, ils ont choisi leur bulletin en secret et l'ont glissé dans l'urne prêtée par la mairie pour l'occasion. Ensuite, ils ont compté les bulletins et inscrit les scores obtenus par chaque livre. Ces votes ont ensuite été comptabilisés avec les votes des autres écoles de VHBC participant au prix.



Les élèves de grande section dépouillent et inscrivent au tableau les scores obtenus par les albums du Prix Littéralouest.

Le Prix des lecteurs a été remis le 1^{er} avril, au festival Littéralouest, à Guichen. Jeudi 30 mars, les élèves de grande section ont eu la chance d'accueillir l'autrice Angélique Villeneuve, qui a écrit « S'appeler Raoul », un des quatre livres sélectionnés dans la catégorie 5-6 ans. Ils avaient préparé cette rencontre en lisant ses autres albums et ont pu lui poser beaucoup de questions.



LE BAL DES ROIS ET DES REINES

Chaque classe de l'école maternelle La Marelle a présenté une petite danse aux autres classes, à l'occasion du bal des rois et des reines.

Le 31 janvier 2023, les élèves ont dansé lors du Bal des rois et des reines. Parés de leurs belles couronnes confectionnées en classe, les enfants ont également apporté costumes et accessoires de rois, reines, chevaliers... Chaque classe a défilé, puis présenté une petite danse.

Le bal s'est terminé par la dégustation de brioches des rois. Cloé, Antoine, Enéo, Paul, Lilou, Ariki, Owen et Myana ont eu la fève.





Maison Familiale Rurale

PRENDRE SOIN DE SOI ET DE SA SANTE À LA MFR !

La MFR organise avec des futurs professionnels de santé des interventions auprès des élèves.

En effet, depuis plusieurs années, l'établissement a noué des partenariats avec l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) et la Faculté de médecine de Rennes. Des étudiants infirmiers en 2^e année sont ainsi intervenus auprès des élèves de 3^e et de CAPA SAPVER sur les questions de sommeil et de santé affective.

Afin de sensibiliser les jeunes sur l'importance de préserver sa santé et de répondre à leurs interrogations, les étudiants préparent des animations sous forme de jeux, d'apports scientifiques par des quizz...

Les étudiants en 3^e année de médecine interviendront en mai sur les questions de sexualité et de vie affective auprès des élèves de 3^e et de BAC Pro SAPAT. Une fois encore, ces actions d'information et de prévention se feront à l'aide de supports ludiques créés par les étudiants, qui seront présents 10 demi-journées à la MFR.

La MFR fait également appel à des associations du territoire pour aborder des thématiques de santé. Ainsi, l'association France ADOT 35 est venue échanger avec les jeunes sur le don d'organes; des médecins, des personnes greffées ont pu témoigner de l'importance du don d'organes pour sauver des vies. Les jeunes ne restent pas indifférents face à ces sujets de société. Ils posent des questions pertinentes et leur regard évolue sur des thèmes sensibles et d'actualité tels que la fin de vie, l'hôpital et les professionnels de santé.

Le programme TABADO a aussi permis cette année à certains jeunes de réfléchir à la question du tabac et de ses méfaits. M Richeux a animé des rencontres avec des vidéos, des jeux... Il a permis aux fumeurs de tester le taux de CO2 dans leurs poumons. Certains jeunes se sont inscrits ensuite dans le programme TABADO.

Cela s'est concrétisé par un accompagnement individualisé avec un infirmier addictologue et des discussions sur leur réalité dans un groupe de paroles. Dans cet élan, les élèves internes ont participé le 1^{er} mars à la conférence sur les intestins organisée par les élus de la MSA (Mutualité sociale agricole) du canton de Guichen. Il est important pour les acteurs de la MFR d'offrir des activités pédagogiques qui permettent aux jeunes de se questionner, de mieux comprendre les processus d'addiction et les conséquences sur la santé :

« Nous souhaitons vivement que les jeunes prennent soin d'eux, qu'ils fassent attention à leur sommeil, qu'ils s'épanouissent affectivement en étant éclairés sur certains sujets et qu'ils prennent part aux différents débats sociétaux autour de la santé » souligne la directrice, Krystel Vinçonneau. S'intéresser au monde de la santé en général, être informé, participer aussi d'une ouverture citoyenne.

Pour information, la MFR ouvrira ses portes

- vendredi 12 mai de 17h à 20h
- samedi 13 mai de 9h à 13h





La Bulle Magique

LE CINÉMA DE RETOUR À GOVEN

Pour la 4^e année consécutive, la Bulle Magique tourne un film. Les enfants en sont les scénaristes, les réalisateurs et les acteurs. Ils ne peuvent pas dévoiler l'intrigue, mais sachez que cela ne parlera pas de livre magique. Le tournage se déroulera à partir du 3 mai. Le film sera diffusé au public mercredi 28 juin, en même temps que le film jeunesse et que la clôture officielle des capsules temporelles.

Une information sur le lieu et l'heure sera diffusée prochainement - **Restez connectés** 😊

LE POTAGER AUX MILLES MERVEILLES

Voir la vie se développer, les plants grandir et devenir plantes puis enfin donner des légumes... c'est sensibiliser les enfants à la magie de la vie et l'agriculture. Quel est le rôle des vers de terre, celui des abeilles ? Pourquoi l'eau est une ressource à chérir et protéger ? Quelles sont les associations de plantes les plus judicieuses et pourquoi ? Comment et quand arroser ? Quels sont les gestes du jardinier ? Autant de questions qui seront étudiées pendant le développement du potager pédagogique. De la graine à la récolte, ce projet interservices enfance / jeunesse aboutira sur une disco soupe avec les légumes du jardin (si la récolte le permet).



LES PANCINELLES

Historiquement, pandas et coccinelles partageaient l'espace de la Bulle Magique. Mais dernièrement, une nouvelle espèce a vu le jour : les Pancinelles... Mais qui sont-elles vraiment ? La nouvelle organisation de la Bulle Magique a vu la naissance de cette curieuse espèce qui regroupant tous les enfants de 3-6 ans. Leur planning est similaire à celui des autres enfants, à l'exception des activités réalisées par les grands quand les plus jeunes font la sieste. Pour les amoureux de l'entomologie, découvrez ci-contre le visage de cette nouvelle créature. Cette mascotte prendra bientôt vie au sein de la structure... Vous pourrez la découvrir lors des portes ouvertes du mercredi 21 juin.

CABANE À LIRE

Une cabane à lire est en cours de création chez les Pancinelles. Cette cabane créée en carton, puis peinte par les enfants, a été réalisée de façon à leur permettre d'avoir un espace de tranquillité où ils pourront se reposer ou lire un livre. Elle servira également lors d'activités de théâtre où les enfants y feront des petites scénettes. Sa décoration sera régulièrement renouvelée au fil des saisons et des différents événements de l'année, tels que Noël, Pâques, Halloween, etc.





LA CUISINE SE FAIT UNE BEAUTÉ

La cuisine est toujours en cours de rafraîchissement du côté de la Bulle magique. Les fruits et légumes y ont trouvé leur place sur les murs et les enfants ont pu les colorer. Vous pourrez venir la découvrir lors des **portes ouvertes du mercredi 21 juin**.



CAPSULE TEMPORELLE

Prochainement aura lieu la création d'une capsule temporelle... Mais tout d'abord qu'est-ce qu'une capsule temporelle ? Une capsule temporelle permet d'envoyer des souvenirs dans le futur. Pour y participer les enfants réfléchiront aux traces qu'ils veulent laisser à la génération future. Ils vont donc sélectionner divers objets et souvenirs qu'ils placeront ensuite dans une boîte qui sera scellée pour 5 ans.... Une capsule sera réalisée par tranche d'âge : une pour les maternelles, une pour les élémentaires et une pour les jeunes.

Un rendez-vous sera donné dans 5 ans afin de découvrir les éléments que les enfants ont décidé d'envoyer dans le futur. Les capsules seront visibles au sein de la médiathèque.



Pour rappel, **LES RÈGLES D'ACCUEIL** au sein de la Bulle Magique ont évolué.

- Tous les parents doivent se présenter par l'entrée principale. Un accueil est prévu dans la salle principale pour les enfants scolarisés en élémentaire et un accueil en salle panda pour les enfants scolarisés en maternelle
- Les affaires des élémentaires sont à déposer dans le hall en respectant le affichettes des classes
- Les parents n'ont pas accès aux salles des Loup 1 et 2
- Les parents peuvent accompagner leurs enfants en salle Coccinelle pour déposer les affaires et faire un gros câlin



L'Arbre en couleurs

LA CRÈCHE L'ARBRE EN COULEURS AU RYTHME DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Pop Pop Pop ! C'est le thème retenu cette année pour cet évènement auquel participe la crèche depuis plusieurs années déjà : la Semaine nationale de la petite enfance. Du 20 au 24 mars, chaque jour, enfants, parents et professionnelles, ainsi que leurs partenaires de VHBC (Relais Petite Enfance, crèches, médiathèques, etc.) se sont lancés dans l'aventure de cette semaine mouvementée et riche en partage.

Plusieurs ateliers et activités ont été proposés par l'équipe : avec le « **body painting** », place à la créativité ! C'est en body que les enfants se sont « éclatés » à peindre avec leur corps tout entier, sur le sol et même sur les murs ! Ils ont également pu découvrir le « **pop art** » au travers d'ateliers créatifs : collage de silhouettes colorées à la façon de Keith Haring, collage de pompons à la façon de Yayoi Kusama, empreintes et miroirs déformants à la façon d'Andy Warhol, découverte d'une malle « pop art » remplie de surprises (puzzles, images, trombinoscopes ...).



« Pop », c'est aussi la musique pop sur laquelle petits et grands ont pu bouger, sauter, rire et danser. Avec des objets qui font « pop » quand on saute dessus, quand on les écrase, ou quand on appuie dessus, les enfants ont découvert des objets et différentes sonorités rigolotes. Des ateliers **pop-surprise** les ont également ravis, comme les seaux de différentes tailles sous lesquels ils ont découvert, caché, empilé, emboîté, différents objets. Il y avait aussi la lecture d'albums Pop-up, le raconte-tapis « **Pop le dinosaure mange de toutes les couleurs** » ...

Mais qui dit pop, dit aussi **pop-corn** ! Attentifs, émerveillés, puis enthousiasmés, les enfants ont observé les petites graines éclater et se transformer en petites boules blanches ! Cela devait certainement faire résonance avec leur propre vécu... En effet, tous les enfants le savent : le popcorn est préparé dans le même bol, à la même température, dans la même huile, et pourtant les grains n'éclatent pas tous au même moment. Ne comparez pas votre enfant aux autres, laissez-lui le temps de faire « POP » !





Espace Jeunes

Projet : un nom pour l'Espace jeunes

Voilà quelques semaines que les jeunes proposent des noms originaux pour l'Espace Jeunes. Aujourd'hui, une vingtaine de propositions ont été déposées. Les votes en ligne sont disponibles afin de sélectionner les 5 finalistes. Le groupe de travail pourra alors retenir les deux propositions parmi lesquelles le Conseil municipal choisira le prochain nom de l'Espace Jeunes.



Ça envoie du bois !

Pendant les vacances d'avril, l'Espace jeunes proposait une initiation aux métiers de la menuiserie. Via la réalisation de bacs potagers, les jeunes ont appris à découper, poncer, assembler en utilisant des outils électroportatifs, mais également avec des techniques à base d'huile de coude ! Torx, cruce, grain 80, tenon mortaise, tous ces termes n'ont désormais plus de secret pour eux à l'issue de cette initiation.

La vilainie d'Among Us

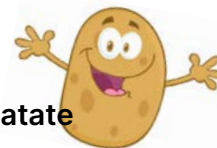
« Je sais qui c'est, mais je ne le dirai pas »... ou la vilainie d'Among Us. Toujours un grand succès ce jeu. Un type d'évènement qui fédère fortement les adeptes de trahison, de réflexion ou tout simplement de fun !

Laser Game

La sortie Laser Game du 14 avril à Rennes a également affiché complet. Un grand moment de plaisir où chacun a pu apprendre à prononcer correctement la phrase « *Mince, je suis encore mort, Rémi est définitivement le meilleur dans tout ce qu'il entreprend !* »

Des rencontres intenses et riches

À vos marques, prêts, partez ! De passionnants tournois de Mario Kart se sont déroulés vendredi 10 mars au sein de l'Espace jeunes : 24 jeunes jouaient des tortues rouges pour se faire une place de choix sur le podium.



Troc patate

Oyez, Oyez citoyens, le 7 juin, vous pourriez bien voir une bande de jeunes sonner à votre porte pour vous proposer une patate... Le troc patate vous connaissez ? Il s'agit d'un jeu fréquemment réalisé en espace jeunesse. Les jeunes, en petits groupes, partent avec une patate comme seul bien. Ils vont ensuite devoir la troquer contre autre chose... Cette autre chose sera ensuite échangée, etc. Ce jeu rappelle aux jeunes que le commerce est avant tout un échange humain. Pour information, en 2005, un jeune canadien de 25 ans a fait le pari d'échanger un vieux trombone rouge pour finalement obtenir, quelques années et des milliers de trocs plus tard... une maison !





L'EHPAD Les Jardins du Perray

UN JOYEUX CARNAVAL avec les écoliers de Saint-Guérolé !

Mardi 14 mars, les classes de CE2 et de CM1 de l'école Saint Guérolé sont venues rendre visite aux résidents des Jardins du Perray, à l'occasion du Carnaval. Un moment d'échange festif suivi d'un bon goûter.



De belles rencontres, des sourires... un joyeux après-midi intergénérationnel !

Chapeau Les sombreros !



Les élèves, qui avaient fait preuve de beaucoup d'imagination pour se déguiser, ont offert à chaque résident une carte de Pâques avec un poème écrit sur le thème du printemps.

ANNIVERSAIRE CENTENAIRE

Les 101 ans de Germaine Sellier !

Le 13 mars dernier, une résidente de l'EHPAD, Germaine Sellier, a célébré ses 101 ans en musique, entourée de sa famille, de tous les résidents et de quelques élus. Beaucoup de cadeaux et de sourires pour cette journée particulière. Joyeux anniversaire Madame Sellier !



Joyeux anniversaire Madame Sellier !





SORTIE AU THÉÂTRE

Lever de rideau pour les résidents



Depuis le début de l'année les résidents ont pu profiter de plusieurs sorties au théâtre. Une fois à Guichen, puis à Baulon. Des sorties culturelles à ne pas manquer !



ATELIER PHOTOS

Création d'un set de table personnalisé

Les résidents de l'EHPAD ont pu se replonger dans leurs souvenirs grâce à la création de sets de table personnalisables. Ils ont sélectionné les photos qu'ils souhaitaient, représentant des moments heureux de leur vie, et les ont disposés sur une feuille A3 qui a ensuite été plastifiée. De bons moments passés à se remémorer de beaux souvenirs et à les partager avec les membres de l'équipe.





COMMERCES & SERVICES

DU NOUVEAU À GOVEN



Le Monte-meubles rennais

Deux jeunes Govenais réalisent leur rêve d'entrepreneuriat

La société « Le Monte-meubles rennais » est une jeune entreprise basée à Goven. Elle est spécialisée dans la location de monte-meubles avec technicien pour les particuliers et les professionnels. Elle intervient principalement en Ille-et-Vilaine et en Bretagne, mais son rayon d'intervention s'étend au delà des frontières bretonnes. Elle dispose d'un camion doté d'une plateforme pouvant aller jusqu'à 27 m de hauteur et supportant 400 kg. Cette SARL est le fruit du travail de deux habitants de Goven.

« Le projet d'entrepreneuriat trottait dans nos esprits depuis un moment, on a décidé de se lancer »

C'est ainsi que Kylian et Sophie, deux jeunes de 25 et 26 ans, issus d'un cursus scolaire supérieur en transport et logistique, ont décidé de se lancer dans la création de la société « Le Monte-meubles rennais ». Tous deux salariés d'entreprises spécialisées, pour l'une dans le secteur du déménagement et pour l'autre en logistique, ils ont passé plusieurs années aux services d'employeurs. Ils trouvaient au statut d'employé une certaine sécurité et normalité. Au fur et à mesure des années, le projet d'entreprendre, de travailler pour soi et d'accomplir SON projet a mûri.

« Pour nous, c'était le bon moment ».

La SARL a donc vu le jour en 2022, sa construction prend alors un an. Le camion arrivant fin février 2023, le début des prestations se fait à compter de la première semaine de mars.



Un monte-meubles, c'est un camion qui permet la manutention d'objets par l'extérieur d'un bâtiment. Encore peu connu, il permet à de nombreux corps de métiers de simplifier toutes les manutentions de matériaux, outils... vers les étages supérieurs ou en descente de fin de chantier par exemple. Il est aussi proposé aux particuliers.

D'autres services sont disponibles, comme le service de pose de panneaux de stationnement et de démarches administratives pour l'obtention d'un arrêté.

CONTACT

@ lemontemeublesrennais@gmail.com

☎ 06 38 26 33 44

Hypnothérapie



Depuis le 2 mai, deux cabinets de thérapies brèves ont ouvert leurs portes à Goven.

Baptiste Blot et Bérénice Méaude vous accueillent dans un espace dédié à la détente, 14, rue de Blossac. Vous pourrez venir pour échanger sur diverses problématiques :

Angoisses, gestion du stress, manque de confiance, problèmes de sommeil, phobies, peurs, deuils, traumatismes, perte de poids, relaxation... Ces thérapies sont ouvertes aux adultes, aux adolescents et aux enfants.

> N'hésitez pas à prendre contact pour de plus amples renseignements

Baptiste BLOT

Hypnothérapeute / Praticien EMDR-DSA
06 73 06 18 46

Bérénice MÉAUDE

Hypnothérapeute / Praticienne EMDR-DSA
Psychologue du Travail
06 08 58 29 25

📍 14, rue de Blossac - 35580 GOVEN



Le city stade

UN TERRAIN DE JEU MULTIGÉNÉRATIONNEL

Les beaux jours reviennent... Les Govenais-es vont enfin pouvoir profiter pleinement du city stade réalisé au printemps dernier au complexe sportif des 3 Rivières, entre le terrain des sports et le boulodrome.

Situé au cœur du bourg et ouvert à tous, ce terrain multisports de proximité a été conçu pour favoriser la pratique sportive, en complément des différents équipements de la commune. Revêtu de pelouse synthétique, équipé de paniers de basket dos-à-dos, de buts brésiliens, d'une piste d'athlétisme, le city stade permet en effet de s'adonner à de multiples activités sportives : volley, soccer, football, basket, badminton, course... Lieu de vie et de rencontre, le city stade permet une pratique sportive de plein air, individuelle ou collective, dans une ambiance conviviale et multigénérationnelle. Cet espace

s'adresse notamment aux jeunes et aux enfants, qui trouvent là un nouveau terrain de jeu en complément du skate-park, mais aussi aux pratiquants occasionnels, aux séniors, et bien sûr il pourra aussi être utilisé par les centres de loisirs, les écoles, les clubs...

Ce nouvel équipement sportif, dont le coût total s'élève à 76 244,68 € H.T, a pu être réalisé grâce aux subventions de l'Etat d'un montant de 11 850 € (DSIL 2021) et 17 770 € (DETR 2021), de l'Europe (programme LEADER) à hauteur de 13185€ et de Vallons de Haute Bretagne Communauté (fonds de concours de 10246€).

Projet lauréat du budget participatif

LE STREET WORKOUT EST INSTALLÉ !



Une aire de street workout vient d'être installée le 6 avril, entre le terrain de foot et la salle de sports. Cette réalisation est l'aboutissement du projet porté par le jeune Alban Tomas, lauréat du Budget participatif 2021-2022 de la commune.

Très en vogue en milieu urbain, le street workout permet de pratiquer musculation et gymnastique en extérieur, en s'exerçant principalement au poids du corps sur différents modules : échelles de suspension, barres fixes, parallèles... Cette nouvelle structure, accessible aux personnes à partir de 1,40m, offre ainsi la possibilité aux Govenais.es de varier leurs activités sportives et de développer leurs capacités physiques : agilité, force, résistance, souplesse, équilibre... À chacun de choisir son programme !





Chorale «Go-Venez Chanter»

Un sondage réalisé auprès des adhérents de la chorale « Go venez chanter » de Goven corrobore cet adage : « Chanter, c'est bon pour la santé ».

L'association vous partage ici un florilège des bienfaits de la pratique du chant .



Chanter favorise l'élimination du stress.

1 La respiration abdominale que nous déployons pour chanter oxygène notre organisme en chassant notre anxiété. Tout en améliorant notre capacité respiratoire, nous sortons toujours détendus de ces moments de « chant choral ».

Chanter permet de chasser idées noires et soucis.

2 En effet, ce faisant, notre cerveau secrète des endorphines, anti-dépresseurs naturels. Ces moments consacrés au chant reboostent notre bonne humeur. Nous la chantons avec Zaz : « Je veux d'amour, d'la joie, de la bonne humeur »...

Chanter donne confiance en soi.

3 Le chant permet de bien placer sa voix, d'entraîner sa mémoire, de mieux articuler. Le chant éduque aussi notre oreille. Petit à petit, cela nous donne confiance en nous, car notre chef de chœur, quoiqu'exigeant, est très bienveillant et notre palette de « possibles » se colore et s'allonge.

Chanter soulage le mal de dos.

4 Qui s'en douterait ? Pour chanter plus aisément, il faut adopter une bonne posturologie : se tenir droit, bien ancré, tout en relâchant les épaules. Et ce n'est pas tout... par les vibrations de notre larynx qui se propagent le long de notre colonne vertébrale, nous nous faisons, sans nous en douter, un bénéfique massage vibratoire ! Un peu comme une « ronronthérapie »...

Chanter améliore notre créativité

5 Pendant cette activité, nous améliorons « le cerveau droit », celui qui nous permet de développer l'intuition et la créativité, pour faire le pendant à notre « cerveau gauche », celui du raisonnement et de la logique. Un zeste de « folie »... dans nos vies de labeur.

Alors, lâchez-vous dans vos salles de bain, dans vos voitures, dans vos jardins, partout où vous le pouvez, mais surtout... allez chanter dans une chorale ! Cela favorise le partage et l'écoute de l'autre. Vous amplifierez tous les bienfaits évoqués dans cet article. Car chanter en chœur constitue une activité sociale enrichissante.

Chanter en groupe, c'est respirer ensemble, fournir un effort collectif et contribuer à un résultat global en associant son énergie à celle des autres.

Alors, n'attendez plus pour rejoindre la chorale ! Tous les choristes de Go Venez Chanter vous le diront : « **On se sent bien, on se sent mieux, après nos séances de chorale du lundi soir !** »



CONTACT

Go-Venez Chanter : Nicole Blanchet
06 86 44 49 78
govenezchanter@gmail.com





COMPÉTENCES TERRITORIALES

Qui fait quoi sur notre territoire ?

Commune, communauté de communes, département, région... Qui fait quoi sur notre territoire ? Pas simple de s'y retrouver dans ce « millefeuille administratif » pour les citoyens. Comme disait Napoléon, à l'origine des communes et de nombreuses institutions administratives, « un bon croquis vaut mieux qu'un long discours ».

Sur la double page suivante, vous découvrirez donc une infographie spécialement conçue pour vous permettre de mieux comprendre le rôle des collectivités dans votre quotidien.

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LEURS COMPÉTENCES

Commune : elle bénéficie de la clause de compétence générale lui permettant de régler par délibération toutes les affaires relevant de son niveau. **Ses compétences** : urbanisme, gestion des écoles préélémentaires et élémentaires, aménagement du territoire, entretien de la voirie communale, aménagement de l'espace et mobilité durable (chemins, pistes cyclables, ralentisseurs, zones 30...), action sociale, services enfance et jeunesse, état civil, organisation des élections, services publics de proximité, assainissement collectif, éclairage public, cimetière...

Le maire possède des pouvoirs de police générale lui permettant de mener des missions de sécurité publique, tranquillité et salubrité publiques, sous le contrôle administratif du préfet. Il est aussi officier de police judiciaire par délégation de l'État.

Département : action sociale (enfance, handicap, personnes âgées, RSA), gestion des collèges, protection des espaces naturels, routes départementales, aide aux communes, service d'incendie et de secours.

Région : développement économique, aménagement du territoire et environnement, transports non urbains, ports, aérodromes, lycées, formation professionnelle.

Ces trois niveaux de collectivités se partagent les compétences dans les domaines suivants : sport, tourisme, culture, voies navigables, promotion des langues régionales, éducation populaire, .

LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) permettent une mutualisation de moyens sur différentes thématiques et enjeux pour le territoire.

Vallons de Haute Bretagne Communauté : 18 communes et 44 574 habitants.

Pays des Vallons de Vilaine : composé de 2 communautés de communes (Vallons de Haute Bretagne Communauté et Bretagne Porte de Loire Communauté) regroupant 38 communes et plus de 77 000 habitants.





LES BRUYÈRES
Centre de loisirs associatif

RENNES

Qui fait quoi sur le territoire ?

BRÉAL-SOUS-MONTFORT

COLLÈGE
Département 35

Breizhgo Ligne 6
Région Bretagne
RD 44

GARE

Région Bretagne
TRAIN

ZOOM SUR GOVEN
Les compétences de votre commune

ZONE D'ACTIVITÉS de la Corbière

CDAS
Assistants sociaux du Département

RELAIS PETITE ENFANCE
(ex Ripame)

RÉSO
Maison France Services
Info Jeunes

Service ADS
Instruction permis de construire

Collecte déchets
SMICTOM
des Pays de Vilaine

LASSY-BAULON

SPANC
Service Contrôle Assainissement Individuel

AIRE des gens du voyage

GUICHEN

Future PISCINE

CHORUS
Centre social et culturel
Maison France Services

MUSICOLE
École de musique

VAL D'ANAST

NAVETEO
Transport à la demande

CENTRE ALEXIS MOISON
Centre social culturel
Maison France Services

GUIPRY MESSAC

PISCINE de plein-air



VALLONS DE HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTÉ

- 18 communes
- 3 bassins de vie
- Compétences : développement économique, environnement, logement, équipement culturels et loisirs, Maison France Services, etc.
- Fibre optique

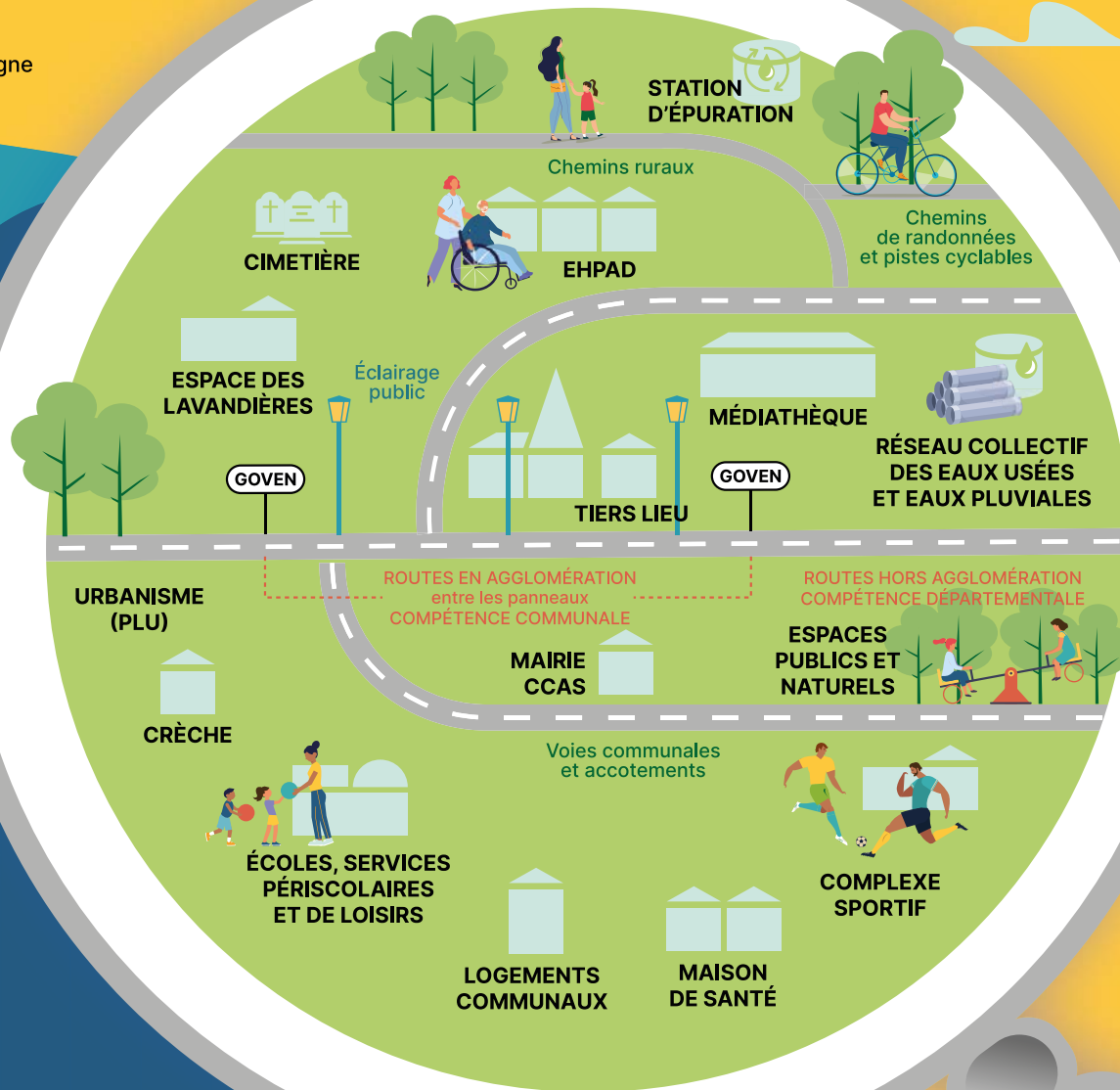
Adduction Eau Potable
(Syndicat Eaux Forêt Paimpont)

Eau du Bassin Rennais

Route départementale
177

REDON

Dossier thématique



BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ

PAYS DES VALLONS DE VILAINE

- 38 communes
- ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat)
- Syndicat mixte des Vallons de Vilaine
- Services ADS (Application de Droit des Sols) d'instruction des autorisations d'urbanisme
- Conseil de Développement



RÉSEAUX ET SERVICES : Qui contacter ?

Électricité (coupure de courant) : ENEDIS, service urgence dépannage. Tel. 0 972 675 035.

GAZ (urgence, sécurité) : GRD. Tel. 0 800 47 33 33

Eau potable : SAUR. Tel. 02 78 51 80 00 – En cas d'urgence : 02 78 51 80 09

Télécom : ORANGE. Tel. 3900 et les différents fournisseurs d'accès

Fibre optique : VHBC et les fournisseurs d'accès
Service postal : bureau de Poste de Goven. Tel. 0 800 00 36 31

Gestion des déchets : SMICTOM des Pays de Vilaine. Tel. 02 99 57 04 03

Réseau d'assainissement collectif (eaux usées) : mairie

Service public d'assainissement non collectif : VHBC. Tel. 02 99 57 03 80

Réseau d'eau pluviale : mairie. Tel. 02 99 42 03 03

Éclairage public : mairie

Frelons asiatiques : mairie, ou en cas d'indisponibilité FGDON35 au 09 75 53 57 91

Destruction des nuisibles : mairie

Mobilier urbain (bancs, potelets, barrières, corbeilles...) : mairie

Routes départementales hors agglomération : Département. Tel. 02 99 02 34 99

Voirie en agglomération : mairie. L'agglomération

est délimitée par les panneaux d'entrée de ville.

Transport en car interurbain (y compris scolaire)

Breizhgo : Région - Ligne 6 Baulon-Goven-Rennes. Tel. 02 99 300 300 ou 0800 880 562

Arrêts de car : mairie pour entretien et modification, Breizhgo pour fréquence et desserte

Transport à la demande NAVETEO : VHBC.
Déplacements sur les 18 communes du territoire. Tel. 0 810 35 10 35

Trains TER : Région. Contact commercial : SNCF. Tel. 36 35

Piscine communautaire : VHBC - En construction à Guichen

École de musique Musicole : VHBC
Tel. 02 99 57 36 97

Réseau des médiathèques : VHBC – Médiathèque communale La Parenthèse. Tel. 02 99 42 18 60

France services - Réso : accompagnement aux démarches administratives et en ligne (santé, famille, retraite, recherche d'emploi...) - VHBC, antenne de Guichen. Tel. 02 99 57 00 09

Zone d'activité des Corbières : VHBC

Espace Rénov' Habitat : Pays des Vallons de Vilaine (service public gratuit d'accompagnement personnalisé).

Gendarmerie nationale : brigade de gendarmerie de Guichen. Tel. 02 99 57 01 02

Lexique

DÉCRYPTER LES SIGLES ET ACRONYMES

SCOT : le Schéma de cohérence territoriale est un document de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques : organisation de l'espace, urbanisme, habitat, mobilités, aménagement commercial, environnement...

PLU : le Plan local d'urbanisme est document qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes ou de la commune

SMICTOM : Syndicat mixte intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères

SPANC : Service public d'assainissement non collectif

PAE : Point accueil emploi (accompagne les demandeurs d'emploi et les employeurs)

CCAS : Centre communal d'action sociale



PASSION RUNNING

BlablaRun pour débiter la course à pied en douceur

Depuis le 6 janvier, un groupe BlablaRun s'est constitué au sein de l'association Passion Running Goven. Le principe ? Des coureurs débutants, ou souhaitant partager une sortie running en papotant, se retrouvent pour courir sur les chemins de Goven, à allure modérée, pendant 45 minutes à 1 heure.



Au sein du groupe BlablaRun, il règne chaque semaine de la bienveillance envers les «moins rapides» du jour. Parfait pour une reprise en douceur, pour ceux qui veulent rechausser leurs baskets. Ces sorties ont déjà rassemblé une petite dizaine de coureurs et s'étoffent chaque semaine en accueillant de nouveaux coureurs, dans la bonne humeur !

N'hésitez pas à les rejoindre si vous souhaitez vous initier à la course à pied. Rendez-vous le samedi matin à 10h devant la salle de sport, et/ou le mardi soir à 19h.

Les séances des autres groupes de Passion Running se déroulent les mardis soir à 19h30 et dimanches matins à 9h30.

Toutes les séances sont ouvertes à tous gratuitement pour cette fin de saison.

CONTACT

passionrunning35@gmail.com
cioulemarchand@gmail.com
nathalie.le-chaux@orange.fr

SC GOVEN PRÉPARE LA PROCHAINE SAISON

Portes ouvertes, assemblée générale, tournois de fin de saison, journée de remerciement des bénévoles : le SC GOVEN sera très actif ce printemps.

Au cours de la saison, l'encadrement s'est renforcé avec des moniteurs formés et motivés. La bonne saison en jeunes s'annonce prometteuse pour l'avenir. Les effectifs doivent encore s'étoffer, principalement de 2009 à 2012, pour assurer l'avenir du foot à 11 au sein du club. Ainsi, du 2 mai à fin juin, les entraînements seront ouverts aux non licenciés souhaitant découvrir le football.

L'assemblée générale de l'association se tiendra samedi 3 juin à 18h, salle 4 des Lavandières.

Ce sera le moment de renouveler le Comité directeur, où au minimum 5 postes seront à pourvoir (1 sortant et 4 vacants). **Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le club.**

Vendredi 9 juin au soir, un tournoi vétérans aura lieu. Samedi 10 juin, de 10h à 17h, ce sera au tour des U14 et U15 de s'affronter, pour terminer par les Séniors en soirée. Enfin, pour clôturer la saison, un cochon grillé rassemblera les bénévoles samedi 1^{er} juillet.

CONTACT



Jean-Yves Richard : 06 61 71 91 27

Éric Fournel : 06 32 75 68 02

PORTES OUVERTES
MAI - JUIN

Vous souhaitez nous rejoindre pour la future saison
Venez découvrir le football

Mardi
• U14 (2009) : 18h15-19h15

Mercredi
• U6-U7 (2017-2016) : 10h30-11h30
• U8-U9 (2015-2014) : 13h15-14h30
• U11 (2013-2012) : 15h00-16h30
• U13 (2011-2010) : 17h00-18h30
• U14 (2009) : 18h15-19h15

Vendredi sauf le 9 juin
• U11 (2013-2012) : 17h45-18h45
• U13 (2011-2010) : 18h15-19h15
• Féminine (2016 à 2010) : 18h00-19h00

Samedi sauf le 10 juin
• U6-U7 (2017-2016) : 10h00-11h15
• U8-U9 (2015-2014) : 10h00-11h15





ASSOCIATION DE TENNIS DE GOVEN

L'association de Tennis de Goven a été créée en juin 1989 par Roger Rossignol, avec comme but la promotion et la pratique du tennis.

Historique

Roger, président, et sa femme Annick, trésorière, ont développé le club, trouvant des enseignants afin de permettre aux enfants et aux adultes de Goven de pratiquer et perfectionner leur sport favori. Edith Lasbleiz et Bertrand Caytan ont également été durant de longues années membres du bureau : Edith comme secrétaire, gérant l'école de tennis, Bertrand prenant la présidence à la suite de Roger. Le bureau est composé actuellement de trois personnes : un président (Michel), une secrétaire (Mathilde) et une trésorière (Camille). L'association de Tennis est actuellement à la recherche de volontaires pour intégrer le bureau (3 ou 4 bénévoles).

Effectifs

L'association compte actuellement une quarantaine de membres, la moitié ayant moins de 14 ans, un quart sont des femmes ou des jeunes filles. Le club a compté près d'une centaine d'adhérents il y a une dizaine d'années. Des changements de clubs, ainsi que le Covid, ont fait diminuer le nombre de pratiquants, qui depuis deux ans se stabilise. La quasi-totalité des joueuses et joueurs habite Goven, quelques personnes viennent de Lassy ou Baulon.

Fonctionnement

Tous les jeunes suivent assidûment les cours dispensés par Lydia, l'assistante monitrice de tennis du club. Les dernières séances qui précèdent les vacances scolaires sont l'occasion d'associer enfants et parents au cours d'animations fort appréciées. Les adhérents adultes se partagent entre ceux qui suivent des cours avec Philippe (diplômé d'Etat, au club depuis fort longtemps) et les compétiteurs engagés dans les championnats par équipes ou individuels.

Les séances d'entraînement (lundi, mercredi, vendredi et samedi), ainsi que les matchs à domicile (dimanche) se déroulent au complexe sportif des Trois Rivières. Une séance de découverte gratuite pour tester l'activité est prévue en début de saison.



Philosophie

L'association demeure fidèle à l'esprit de ses débuts. Ainsi, elle est restée association et n'est pas devenue club. L'esprit compétition n'a pas pris le pas sur l'esprit détente et chacun.e peut y trouver son compte. Le libre accès au court extérieur a été maintenu, chaque Govenais.e pouvant ainsi venir pratiquer dès lors qu'il n'y a pas de licencié.e à jouer. L'association participe activement aux manifestations communales (Forum des associations, Téléthon, Virades de l'Espoir).

Projets

L'association souhaite remettre sur pied le moment festif de fin de saison permettant aux adhérents (es) de se rencontrer. La stabilité des jeunes au club laisse penser à l'association qu'elle pourrait, la saison prochaine, inscrire des équipes en championnats, à condition qu'il y ait toutefois des adultes pour les accompagner et les encadrer. Côté championnats seniors, au vu de l'effectif actuel et compte-tenu des blessures et indisponibilités, des joueuses et joueurs supplémentaires seraient les bienvenu-e-s afin d'envisager sereinement les compétitions.

CONTACT

 Michel Gautier, président : 06 19 46 21 15
 at.goven@laposte.net



ASSOCIATION DE SOPHROLOGIE « CALME ET SÉRÉNITÉ »

L'association « Calme et Sérénité » a été créée en aout 2000 par Françoise Couéry, présidente et sophrologue bénévole, afin de dispenser des séances de sophrologie à tarifs abordables pour les habitants de Goven et des environs.

Philosophie

L'association « Calme et Sérénité » a pour but de permettre à tous ceux qui le souhaitent de découvrir la sophrologie et ses bienfaits : relaxation profonde et harmonie, meilleure connaissance de soi, gestion du stress, aide pour un meilleur sommeil... Cela passe par la maîtrise de la respiration, l'écoute des sensations du corps et l'imagerie mentale, tout ceci dans un environnement calme et accompagné de musiques adaptées.

Effectifs

« Calme et Sérénité » a démarré très doucement, les effectifs en continuelle progression ont atteint 22 adhérents. Mais la crise sanitaire et la création d'une nouvelle association pratiquant la même activité ont fait chuter les effectifs à 11 adhérents cette année. L'association reçoit des adhérents des communes avoisinantes (Guichen, La Chapelle-Bouëxic...).



Fonctionnement

Le bureau est composé actuellement de trois personnes : une présidente (Françoise Couéry), une trésorière (Marie Christine Fontaine-Pépin), ainsi qu'une secrétaire (Josiane Cerepes). Après plusieurs déménagements, les séances de sophrologie se tiennent actuellement dans les locaux de la « Bulle Magique » (ASLH - école élémentaire publique de Goven), route de Baulon.

Elles se déroulent le jeudi soir, de 19h15 à 20h15. L'adhésion annuelle est de 8 € et la participation aux séances est de 3 € (ne sont facturées que les séances ou l'adhérent est présent). Avant toute adhésion, une séance découverte gratuite est proposée. Un repas est prévu chaque année pour les adhérents et leurs conjoints ; l'assemblée générale s'accompagne d'un pot d'amitié et l'année se clôture par une soirée pizza pour les adhérents.

L'association s'implique également dans la vie communale en participant au Forum des associations et à des actions caritatives, comme le Téléthon.

CONTACT

-  Françoise Couéry : 06 19 46 21 15
-  asso.calme.serenite@gmail.com





Délibérations

EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

DES 23 JANVIER ET 6 MARS 2023

COMMISSIONS

À la suite de la démission de Jean-Marie LANGE et de l'arrivée de Nicolas ELLEOUET au conseil municipal, la composition des commissions municipales a été revue. Martine BOUGAULT a souhaité se retirer de la commission « Enfance, jeunesse, affaires scolaires et périscolaires, CMJ », qui passe de 9 à 8 membres. Nicolas ELLEOUET a intégré les commissions « Culture, patrimoine, médiathèque », qui passe de 10 à 11 membres, et « Communication interne et externe », qui passe de 11 à 12 membres. La commission d'appel d'offres et la commission des marchés se compose désormais des membres titulaires suivants : Nathalie BERTHO, Bruno LEROY, Patricia PERSAIS, Yannick TRINQUART, Jean-François PLAIN ; et de 5 membres suppléants : Yannick GOUGEON, Loïc HERVOIR, Laurent KERIVEL, Nathalie DREAN, Fabrice GAUBERT. De même, le conseil municipal a désigné les 5 membres titulaires de la Commission de délégation de service public : Yannick GOUGEON, Yannick TRINQUART, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Fabrice GAUBERT ; et 5 membres suppléants : Patricia PERSAIS, Aurélie SAULNIER, Loïc HERVOIR, Bruno LEROY, et Jean-François PLAIN. Pour ces 3 commissions, il est précisé qu'un suppléant n'est pas le suppléant de la commission ou d'un titulaire, mais le suppléant d'une liste : en cas d'absence d'un titulaire, le 1er suppléant dans l'ordre de la liste sera invité à le remplacer.

DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

De même, certaines délégations attribuées aux élus de la commune ont été actualisées. La délégation relative à l'éclairage public et le suivi des travaux sur les réseaux a été intégrée aux attributions de Yannick TRINQUART et rattachée à la commission « Aménagement du territoire et cadre de vie ». La délégation de Fabienne HEMERY s'étendra à l'EHPAD. Florence GOURMELEN ajoute la médiathèque à sa délégation. Aurélie SAULNIER est la référente de la commune en termes de continuité écologique (zones humides) et des énergies

renouvelables auprès de Vallons de Haute Bretagne Communauté.

Nicolas ELLEOUET, qui a récemment intégré le conseil municipal, sera délégué à la coordination et l'organisation en amont des événements culturels et festifs.

M. TRINQUART devient le représentant élu de la commune auprès du SDE35, et il est proposé à la communauté de communes VHBC de désigner Loïc HERVOIR en tant que représentant titulaire auprès du SMICTOM en lieu et place de M. LANGE. Aurélie SAULNIER reste représentante titulaire auprès de cette instance, et M. KERIVEL et Mme DREAN, représentants suppléants.

INDEMNITÉS DES ÉLUS

Du fait de l'ensemble des changements apporté aux délégations des élus, et après un bilan des missions effectué à mi-mandat, la répartition des indemnités des élus a été modifiée. Le montant global reste le même, mais l'indemnité du maire passe de 41 % de l'enveloppe à 40,6 %, soit 1 634,36 € brut, l'indemnité des adjoints passe de 14 % à 13,9 %, soit 559,55 € brut, et l'indemnité de M. LEROY, délégué aux bâtiments et à la maintenance passe de 3,4 % à 5,5 %, soit 221,40 € brut.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

Convention de rétrocession future des espaces publics pour le lotissement de Bellevue : conformément à l'article R442-8 du Code de l'urbanisme, le Conseil municipal a approuvé la convention entre la Commune et la SAS ACANTHE de transfert d'équipements du lotissement d'habitation « Bellevue », afin que les voies et équipements du futur lotissement puissent ultérieurement être classés dans la voirie communale lorsqu'ils seront achevés.





FINANCES

- Le Conseil municipal a sollicité un financement au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la Dotation de solidarité et d'investissement local (DSIL), pour des travaux de rénovation des bâtiments scolaires et périscolaires, et la réhabilitation de l'ancien presbytère en tiers lieu.
- La Commune sollicite la subvention 2023 du Département dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police pour sécuriser les abords de la MFR rue des Croix de Roche, pour des aménagements piétonniers, ainsi que pour séparer et sécuriser la circulation routière d'un chemin piéton et d'un canal d'eau pluviale rue des Grands Landiers, et pour des aménagements de la chaussée, en vue de sécuriser un arrêt de car à La Grande Feuillée. Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces travaux est estimé à 37 100 € HT.
- Le Conseil municipal a approuvé le versement d'une subvention d'équilibre en fonctionnement d'un montant de 72 339,48 € et d'une subvention d'équilibre en investissement de 6 457,72 € du budget principal de la commune vers le budget annexe Petite Enfance.
- Le Conseil municipal a décidé de solliciter, comme chaque année depuis 2010, une subvention de fonctionnement pour le multi-accueil « l'Arbre en couleurs » auprès du Département

TIERS LIEU

Dans le cadre de la transition écologique dans les territoires et de la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, le conseil municipal a décidé de solliciter auprès de l'Etat une subvention liée au « Fonds Vert » (fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) pour le projet de rénovation de l'ancien presbytère en tiers-lieu. La Commune peut prétendre à ce dispositif compte tenu des objectifs d'un tel projet sur une réduction durable des consommations énergétiques de ce bâtiment, ainsi que sur une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre (GES).

CRÉATION D'ASSOCIATION

Une subvention d'un montant de 100 € a été accordée pour la création de l'association « Aiguilles et crochets en fête », reconnue d'intérêt communal.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

À BRUDED

Le Conseil municipal a décidé de renouveler pour l'année 2023 son adhésion à l'association BRUDED, réseau de partage d'expériences entre collectivités bretonnes. La Commune versera une cotisation annuelle de 0,32 €/habitant, soit un montant de 1 411,20 € pour 4 410 habitants (population totale INSEE) pour 2023.

GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Conformément à la circulaire ministérielle du 19 avril 2022, et suite au changement de lieu de résidence du gardien de l'église qui habite maintenant la commune, le conseil municipal a fixé le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église de Goven à 250 € pour 2023 et pour les années suivantes, au lieu de 120,97 €. Ce montant pourra être revu en cas de nouvelle circulaire, ou de changement de lieu de résidence du gardien de l'église.

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

Centre des Bruyères

Conscientes des difficultés actuelles de fonctionnement de l'association « Centre Les Bruyères », et des erreurs d'estimation de la fréquentation utilisée initialement, les communes signataires de la convention (Goven, Bréal, Baulon, Lassy et Mordelles) se sont accordées sur la poursuite de leur soutien à l'accueil de loisirs et sur les évolutions financières à apporter à la convention initiale. Dans le cadre de la procédure de sauvegarde ouverte le 12 décembre 2022, et sous le contrôle d'une administratrice, la participation financière des communes a été revalorisée pour l'année 2023.

DÉCISIONS DU MAIRE

Des déclarations d'intention d'aliéner ont été décidées rue du Plessix, rue de la Hayrie, impasse de l'Humetay, rue des Croix de Roche, et rue de Lampâtre.

Deux logements communaux au 1A rue des Croix de Roche ont été attribués.





Budget en 2023

UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE DANS UN CONTEXTE DE FORTE INFLATION

Le vote du budget est toujours un moment important dans la vie d'une commune. C'est en effet le moment de faire le point sur les recettes et les dépenses de l'année écoulée, mais aussi de faire des choix budgétaires sur les projets de la collectivité et les moyens qu'elle se donne pour les réaliser.

Maîtriser les dépenses tout en poursuivant les projets afin de répondre aux besoins de la population, c'est l'impératif que se donne la commune de Goven pour établir son budget primitif 2023. Après un débat d'orientation budgétaire le 6 mars, le conseil municipal a voté le budget principal et les budgets annexes de la commune le 3 avril dernier. Ainsi pour 2023, le budget primitif principal de la commune s'équilibre à 3 815 138,40 € pour la section de fonctionnement et 3 870 983,49 € pour la section d'investissement.

Augmentation sensible des dépenses en 2022

Les dépenses de fonctionnement de la commune ont augmenté de + 13,62% par rapport à 2021, s'élevant à 3 591 864€ en 2022. Parmi ces dépenses, figurent notamment les charges de personnel, qui représentent un peu plus de la moitié du budget de fonctionnement, en hausse de 11,94% en 2022. Cette augmentation s'explique par la reprise de l'Espace jeunes en septembre 2022, les arrêts maladie et remplacements des agents (Covid), l'augmentation du point d'indice en juillet 2022... Le service technique représente 24 % des charges de personnel, le service Enfance 22%, le service Petite enfance 19% et le service administratif 16%.

Dans un contexte national d'inflation, les charges à caractère général ont quant à elles fait un bond de + 45,86 %, avec + 53000€ en électricité, + 20000 € en alimentation, + 11000 en carburant... Parmi ces dépenses, on note également la réparation du parvis de la salle de sports, pour 77 000 € (en grande partie pris en charge par les assurances).

Des recettes de fonctionnement en hausse

Les dépenses de fonctionnement sont financées par des recettes qui proviennent principalement des impôts et taxes (1 938 M€) et des dotations et participations de l'Etat (1 145M€), pour un montant total de 3 653 942 € en budget principal. Ces recettes ont augmenté de + 2,28 % en 2022.

De nombreux travaux réalisés en 2022

De nombreux travaux ont été réalisés en 2022 : ouverture de la Maison de la Santé, création du city stade, aménagement du barreau routier entre Les Lavandières et La Lucinière, rénovation de l'Eglise (patrimoine public), de l'éclairage public, des logements communaux... Les dépenses d'investissement ont donc augmenté de + 0,87€ en 2022, pour un montant total de 1 293 838 €. En parallèle, les recettes d'investissement (subventions de l'Etat, Région, Département, Europe) ont diminué de 6,03 %.

Les perspectives pour 2023

En section fonctionnement, le budget principal devrait encore évoluer à la hausse. Nathalie Bertho, adjointe aux Finances, explique que les charges de personnel, les charges à caractère général et autres charges de gestion courante devraient encore évoluer à la hausse cette année (> 12%). Les budgets primitifs 2023 votés en conseil municipal ont pris en compte ces évolutions. Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 3 482 306,32 €. En outre, tous les services municipaux ont été sollicités pour mener un travail de rationalisation des dépenses, sans que la qualité de service ne soit altérée.

Taxes locales en hausse

Afin de financer les frais de fonctionnement prévus en 2023 et d'équilibrer le budget, il a été décidé d'augmenter de 2 % les taux des taxes locales en 2023. Ainsi, la taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 37,26 % à 38,38 %, la TF sur les propriétés non bâties de 44,15 % à 45,03 % et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants à 15,89 %.

Il est à noter cependant que les taux restent dans une moyenne inférieure aux taux d'imposition des communes voisines.





Les projets en 2023

Cette année, une part importante des investissements va se concentrer sur un projet phare, en réflexion depuis 2018 : la réhabilitation de l'ancien presbytère. Situé en plein cœur de bourg, ce bâtiment emblématique va faire l'objet d'importants travaux de rénovation afin de se transformer en tiers-lieu, un projet citoyen conçu avec les habitants. Lieu d'échanges intergénérationnel et multifonction, il accueillera l'Espace jeunes à l'étage et un café culturel associatif au rez-de-chaussée. Un budget de 835 680€ a été alloué à ce projet qui est en phase APD (avant-projet définitif).

Parmi les grosses sommes inscrites au budget investissement, figure également le rachat d'un ensemble immobilier rue de Blossac, pour un montant de 525 000 €. La commune prévoit d'y développer un projet immobilier à destination des personnes âgées.

La construction de la piscine communautaire est en cours à Guichen, son ouverture est prévue pour mi-2024 : Goven y apporte sa participation financière à hauteur de 60 000€.

L'accueil du public à la mairie va être amélioré par la création d'un SAS, la modification de la banque d'accueil, l'aménagement de deux bureaux et

d'un lieu de convivialité à l'étage, pour 59 400 €. La médiathèque va également profiter d'une petite cure de jouvence bienvenue avec une rénovation du chauffage et de l'éclairage, ainsi qu'un réagencement. L'Espace des Lavandières ne sera pas en reste avec l'aménagement de la salle 4 en sous-sol (kitchenette, sanitaires, faux plafond...).

Sur l'espace public, l'effacement des réseaux va se poursuivre, ainsi que l'extension et le renforcement de l'éclairage public. Le raccordement au tout-à-l'égout sera effectué sur le secteur du Lohon.

Des marges de manœuvre préservées grâce à un faible endettement

Grâce à son faible taux d'endettement, avec 158,37€ par habitant pour une durée de désendettement de 2,39 années, la commune dispose d'importantes marges de manœuvre en investissement qui permettent d'envisager l'avenir sereinement. Toutefois, la commune fait preuve de prudence en cherchant le juste équilibre entre maîtrise des dépenses et adaptations des moyens face à l'évolution de la population. Dans un contexte marqué par une forte inflation, une priorisation des projets est nécessaire, certains devront être reportés au-delà de 2026.





Expression des groupes

GRUPE MAJORITAIRE

Des travaux pour améliorer notre cadre de vie... Une nouvelle signalétique a été installée pour mieux indiquer les services proposés dans le bourg, l'éclairage public continue à être amélioré et des travaux sont en cours pour changer les menuiseries extérieures des bâtiments municipaux, des logements communaux et du CCAS.

Nous sommes mobilisés et vigilants sur le dossier de la ligne LGV Rennes-Redon. Nous faisons activement entendre notre vision sur les moyens de transports à prévoir pour l'avenir tout en préservant notre territoire. Concernant l'accès aux soins, suite au départ en retraite d'un médecin, nous sommes avec l'Agence Régionale de Santé, attentifs pour maintenir une qualité de soins acceptable.

Côté divertissements... Le street workout, nouvel équipement -lauréat du dernier budget participatif- ouvre pour tous les sportifs ! Pensez également à réserver vos soirées pour les prochaines festivités : un fest-noz le 13 mai aux Lavandières et la Fête de la musique le 24 juin !

[L'équipe Bien vivre Goven 2020/2026](#)

Les élus de la minorité n'étant plus rassemblés sous une même liste, chacun d'eux a le droit individuel de s'exprimer ici dans le respect d'une équité stricte entre eux :

Fabrice Gaubert

Martine Bougault

Florence Gourmelen

Jean-François Plain

Magali Poisson Vannier

200 caractères dans ce bulletin municipal de 40 pages ! Voilà toute la place autorisée pour mon expression d'élue de la minorité. Déjà plus de place !
Facebook : @Magali Poisson-Vannier - 06 80 56 10 68





Le nouveau Conseil municipal des jeunes a été nommé



Renouvelé tous les deux ans, le nouveau Conseil municipal des jeunes a été élu vendredi 31 mars par les écoliers de CM1 et CM2. Huit jeunes conseillers ont ainsi été nommés pour représenter leurs camarades au niveau municipal.

Olivier Tortelier, adjoint en charge de l'enfance et de la jeunesse, s'était rendu dans les écoles de la commune jeudi 2 février pour présenter aux élèves de CM1 et CM2 le déroulement des futures élections du Conseil municipal des jeunes, le huitième depuis sa création. Le CMJ est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté qui permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. Élus pour un mandat de deux ans, les jeunes conseillers municipaux sont consultés sur les projets en cours de la commune et peuvent proposer et mener des actions utiles à tous, que ce soit à l'échelle de l'école ou de la commune. Ils sont à l'écoute des idées et propositions des enfants afin de les communiquer au Conseil municipal.

Les candidatures et professions de foi des élèves devaient être déposées, avec une autorisation parentale, au plus tard vendredi 10 février dans les écoles ou à la mairie. À partir du 13 mars, les élèves ont reçu leurs cartes d'électeurs, ainsi que la liste des candidats et leurs professions de foi.



Vendredi 31 mars, les enfants des classes de CM1 et CM2 des écoles La Marelle et Saint-Guérolé sont venus tour à tour voter pour un des candidats de leur section dans les isolements installés pour l'occasion dans la salle du conseil de la mairie.

Le dépouillement a eu lieu en fin d'après-midi en présence des adjoints au maire, Olivier Tortelier et Patricia Persais, des élus Gwenaëlle Faure (déléguée au CMJ et Fabrice Gaubert), d'enseignants, de parents d'élèves et d'enfants. Les résultats ont été annoncés vers 18h15.

Huit jeunes conseillers ont donc été élus :

- en CM2 : Ayden Arnaud, Adrien Pelletier, Eileen Bouhier, Elia Mauger
- en CM1 : Timéo Bréhé, Glenn Le Bars, Clémence Poidevin et Milo Jégou Lesimple

Son installation aura lieu le 2 mai à la mairie, à l'occasion du prochain Conseil municipal.





Débroussaillage



Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Qui est concerné ?

Vous êtes concernés par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de

l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser. Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.

POUR RESTER BRANCHÉ, ÉLAGUEZ !

Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à Internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ? Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



Les bénéfices d'un élagage régulier :

- Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte
- Limiter le ramassage des feuilles
- Prévenir la chute des branches

Déclaration des revenus 2022

DES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS

La déclaration en ligne des revenus de 2022 a débuté le 13 avril 2023 et les contribuables breilliens ont jusqu'au jeudi 1^{er} juin 2023 pour la réaliser. Les usagers qui ne disposent pas d'une connexion internet ou ayant des difficultés à utiliser les outils numériques bénéficient d'une dérogation et peuvent envoyer leur déclaration au format papier mais celle-ci doit être déposée **avant le lundi 22 mai 2022 à 23h59.**

Informations et aides : **0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h** (appel non surtaxé).

Des permanences sont également assurées par des agents des Finances publiques dans des établissements labellisés France services.

Deux permanences en mai près de chez vous :

- **France services à Val d'Anast** : jeudi 4 mai (matin) au Chorus, 7 rue du Querpon, sans rendez-vous
- **France services à Guichen** : mardis 9 et 23 mai (matin) au Réso, 26 rue Commandant Charcot, sans rendez-vous





Que faire des terres de chantier ?

Au printemps, les chantiers fleurissent un peu partout. Constructions, aménagements, installations... qu'ils soient publics ou privés, ces travaux génèrent de nombreux gravats et des monticules de terres qui deviennent vite encombrants. Alors qu'en faire ?

Jusqu'à présent, les terres issues des chantiers de bâtiment ou de travaux publics, qu'elles soient polluées ou non, prenaient automatiquement le statut de déchet. Tout producteur ou détenteur étant responsable de la gestion de ses déchets, les entreprises envoyaient donc le plus souvent ces terres dans des installations de stockage de déchets. Mais dans un contexte où le volume des terres excavées s'accroît fortement, un nouveau cadre juridique est venu règlementer ces mouvements de terres. Les arrêtés des 4 juin et 21 décembre 2021 instaurent, en effet, de nouvelles procédures permettant aux terres excavées de sortir du statut de déchet. L'objectif étant de favoriser le réemploi des terres de chantier qui représentent près de la moitié des déchets produits chaque année en France.

Ainsi, selon leur provenance et le type de valorisation envisagé, les lots de terres soumis à ces procédures peuvent désormais être réutilisés s'ils respectent certains critères de qualité. Un registre national des mouvements de terres est venu renforcer les obligations de traçabilité des terres excavées depuis le 1^{er} janvier 2022.

Le Code de l'Environnement contrôle également les projets de valorisation et d'aménagement.

Ceux-ci ne doivent pas nuire à l'environnement dans lequel ils s'inscrivent et respecter la santé de la flore, de la faune et des usagers. Tout apport de terre qui ne s'inscrit pas dans un projet de valorisation peut être considéré comme une tentative d'élimination déguisée et déclarée illégale.

En effet, certains apports de terre en zone agricole donnent parfois lieu à des dérives, comme le remblaiement de zones humides, l'apport de matériaux pollués ou non adaptés à la culture... Tout aménagement non conforme ou non déclaré relève généralement de la police du maire.

Enfin, les projets de valorisation des terres excavées doivent respecter le Code de l'Urbanisme et les Plans Locaux d'Urbanisme qui régissent l'aménagement du territoire. **Ainsi, à Goven les dépôts de terres provenant de travaux extérieurs au territoire de la commune sont interdits, selon le nouveau PLU adopté le 10 octobre 2022.** Par ailleurs, sur les zones A et N, les affouillements et exhaussements du sol liés aux constructions, installations et aménagements autorisés ne doivent pas excéder une hauteur de 0,50 mètre et une seule fois, uniquement par apport de terre végétale. Les contrevenants s'exposent à une amende administrative.

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- ➔ **Rue de la Goulière** : l'effacement des réseaux prévu en avril par le SDE a été repoussé à début mai, l'intervention se déroulera sur 4 semaines.
- ➔ **L'enfouissement de la fibre** par Mégalis et le remplacement de la conduite d'eau potable par EBR auront lieu en juin.
- ➔ **Des candélabres** de 4 m de hauteur en acier cylindro-conique seront posés après le passage d'EBR. La réfection de la voirie sera effectuée après l'intervention des deux entreprises. Une réfection provisoire sera effectuée entre les deux entreprises.
- ➔ **Le nouveau poteau incendie** sera positionné sur l'espace vert au niveau du puit, de manière à respecter la règle des 200m en agglomération.





État civil

NAISSANCES

11 naissances ont été comptabilisées entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2023

Asia Meslem - 2 janvier
Nevenoe Pelletier - 5 janvier
Alyssa Saloux Châtel - 12 janvier
Évan Le Boëdec - 15 février
Lucien Dumont Dahyot - 23 février
Mikkel Pensivy - 26 février
Clémence Téguel - 1^{er} mars
Louise Drault Delhaye - 9 mars
Nathanael Chary Gallou - 10 mars
Gaspard Grebert - 10 mars
Mathys Le Guyadec Monboussin - 12 mars



La publication des naissances est soumise à autorisation des parents.



DÉCÈS

03.01.2023 Madame Brière veuve Rimbert Simonne, 94 ans - 20 rue du Perray
16.01.2023 Madame Chérel veuve Crambert Eugénie, 87 ans - 20 rue du Perray
02.02.2023 Monsieur Guilloux Joseph, 95 ans - 20 rue du Perray
03.04.2023 Monsieur Gaignoux Pierrick, 65 ans - 16 place de l'Église





Urbanisme



DÉCLARATION DE TRAVAUX

MARIE Ludovic	44 rue des Croix de Roche	Changement menuiseries	23.01.2023
AD HOC Energier	14 rue de la Goulière	Panneaux photovoltaïques	23.01.2023
COMMEREUC Yannick	19 rue de la Porte Yvon	Carport	03.02.2023
AVRIL Michel	66 La Bassa Jouannelais	Clôture et portail	25.01.2023
GERNIGON Marcelline	48 rue des Croix de Roche	Division foncière	26.01.2023
LEFEVRE Mathilde	76 La Chapelle de la Hayrie	Ravalement maison et garage	03.02.2023
LE MÉHAUTÉ Pascal	17 route du Lohon	Panneaux photovoltaïques	03.02.2023
TRINQUART Yannick	10 Résidence de la Ruffaudière	Changement vélux	09.02.2023
Groupe Transition Energie	17 Impasse de la Mare	Panneaux photovoltaïques	24.02.2023
PLANCHENAU Sébastien	5 rue des Croix de Roche	Mur de soutènement	24.02.2023
TANNEAU Christophe	4 rue du Haut Chemin	Création vélux	01.03.2023
METAY Claude	26 Gatelard	Changement huisseries	27.02.2023
RASTEL Jonathan	13 La Noé	Pose de vélux	08.03.2023
JOUAN Joël	1 rue de la Porte Yvon	Pose de vélux	14.03.2023
TRONCA Géraldine	10 rue st Goulven	Panneaux solaires	30.03.2023



PERMIS DE CONSTRUIRE

Tostivint Alan et Voisin Coralie	Lot 86 - 9 Rue des Hirondelles	Maison individuelle	16.02.2023
Geoffre Nathan et Goffart Andréa	Lot 61 - 10 Impasse des Mésanges	Maison individuelle	23.03.2023
Legaud Marcel	Lot 119, 24 Rue des Rouges Gorges	Maison individuelle	16.03.2023





L'ASSOCIATION DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE DEVIENT...

L'Agence locale de l'Énergie et du Climat

Créée en janvier 2023, l'ALEC des Vallons de Vilaine est une Agence locale de l'énergie et du climat issue de la transformation de l'association du Pays des Vallons de Vilaine. Déjà engagée sur le chemin de la sobriété, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, celle-ci a souhaité s'engager plus fortement dans le cadre de l'adaptation au changement climatique pour les 38 communes et les 80 000 habitants de son territoire en créant l'ALEC des Vallons de Vilaine.

Historique

La communauté de communes de Moyenne Vilaine et du Semnon et la communauté de communes du canton de Guichen avaient constitué une association intercommunale dénommée « Association du Pays des Vallons de Vilaine ». Par délibération du 28 septembre 2022, les membres de l'association ont décidé de modifier ses statuts pour transformer cette association en Agence locale de l'énergie et du climat, sans que le statut d'association ne soit remis en cause. Ainsi, la communauté de communes de Bretagne Porte Loire Communauté (anciennement Moyenne Vilaine et du Semnon) et la communauté de communes de Vallons Haute Bretagne Communauté (anciennement du canton de Guichen) sont les membres fondateurs de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) des Vallons de Vilaine.

Force de proposition

L'ALEC est un espace de coopération entre des collectivités prêtes à travailler ensemble à leur

développement, à la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique en y associant les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.

La création d'une ALEC ne dessaisit aucune collectivité de ses compétences mais permet dans un souci de cohérence, de mutualisation et de complémentarité, la définition d'une stratégie commune entre de multiples acteurs.

Trouver des solutions face au changement climatique

Composée d'une équipe de 7 collaborateurs des Vallons de Vilaine et au sein d'une assemblée délibérante regroupant des acteurs publics et privés engagés dans les transitions, l'ALEC des Vallons de Vilaine travaille en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte des Vallons de Vilaine, qui œuvre dans le domaine de l'urbanisme et du développement local. Ses objectifs : s'adapter et trouver des solutions face au changement climatique, maîtriser et diminuer les consommations d'énergie et d'eau, accompagner la rénovation énergétique performante, faire fleurir les énergies renouvelables, encourager la mobilité douce, réduire les impacts liés au numérique... L'ALEC ambitionne de poursuivre et de renforcer les actions et initiatives déjà engagées, notamment auprès des particuliers, avec l'Espace Renov Habitat et les collectivités locales avec le Conseil en énergie partagée. L'ALEC des Vallons de Vilaine fait partie de Breizh ALEC, le réseau breton des agences locales énergie climat, dont l'objectif est de faire de la Bretagne une région innovante et exemplaire en matière de transition énergétique et environnementale, résiliente face au changement climatique.



Agence Locale de l'Énergie et du Climat des Vallons de Vilaine

Maison intercommunale de Guichen
ZA la Lande rose - 12 rue Blaise Pascal



02 99 57 08 73

MOBILISATION CONTRE LE PROJET DE LGV SUR LE TERRITOIRE

Élus, habitants et agriculteurs ont manifesté le 10 mars

Des banderoles, des écharpes tricolores, des tracteurs, des cirés et des parapluies... C'est une foule déterminée, malgré la pluie, qui s'est élancée de la Place de la gare de Rennes, vendredi 10 mars, pour manifester son refus du projet de nouvelle ligne à grande vitesse (LGV) entre Rennes et Redon.

Élus, habitants, agriculteurs... ils étaient environ 200, venant des 38 communes des Vallons de Vilaine, à défilé jusqu'à la Préfecture de Région pour faire entendre la voix du territoire. En effet, malgré les délibérations d'opposition au projet prises par Vallons de Haute Bretagne Communauté, Bretagne porte de Loire Communauté, le Syndicat mixte des Vallons de Vilaine et leurs communes, le rapport remis à la Première ministre le 24 février dernier maintient la proposition de créer une nouvelle ligne.

Thierry Beaujouan, président de VHBC, Pierre-Yves Reboux, vice-président et président du SCOT des Vallons de Vilaine, et Vincent Minier, président de Bretagne Porte de Loire Communauté ont été reçus en Préfecture où ils ont réclamé l'abandon de ce projet qui traverserait les Pays de Vallons de Vilaine et détruirait 600 hectares de terres... pour gagner seulement 11 minutes sur un trajet Rennes-Nantes !



« En plus de perdre de nombreux hectares pour le monde agricole, nous aurons toutes les nuisances liées à cette LGV sans aucune contrepartie positive, car il n'y aura pas d'arrêt sur notre territoire... », déplore le maire de Goven, Norbert Saulnier.

La mobilisation se poursuit

autour d'une pétition lancée par la communauté de communes VHBC sur mesopinions.com. Plus de 9000 personnes l'ont déjà signée...


Retrouvez cette pétition sur : <https://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr/actualites/Inobpl/>

ou en scannant ce QR code





Agenda & Vie pratique

 goven.fr/systeme/agenda



Lundi

08

MAI

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Mercredi

17

MAI

REPAS des Séniors au restaurant municipal

Sur inscription au 02 99 42 03 03

Mercredi

14

JUIN

REPAS des Séniors au restaurant municipal

Sur inscription au 02 99 42 03 03

LES P'TITES HISTOIRES

Découverte des livres et comptines pour les 0-3 ans accompagnés

10h30 à la médiathèque



ÉVEIL MUSICAL

Mise en musique d'albums pour les 3-5 ans avec Carole de Musicole
10h45 à la médiathèque

Lundi

08

MAI

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Vendredi

26

MAI

« Jouons, jouons, jouons »

à la médiathèque de 20h à minuit

Gratuit et ouvert à tous à partir de 11 ans

Mercredi

21

JUIN

PORTES OUVERTES de l'ALSH

La Bulle Magique de 17h à 19h

Mercredi

10

MAI

PRÉPARATION des CLASSES 3

18h30 au Comptoir de Goven

Samedi

03

JUIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE FOOT SC Goven

18h salle 4 à l'Espace des Lavandières

Samedi

24

JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

dans le bourg à partir de 19h30



Mercredi

10

MAI

ÉVEIL MUSICAL

Mise en musique d'albums pour les 3 - 5 ans avec Carole de Musicole
10h45 à la médiathèque



Lundi

05

JUIN

CONSEIL MUNICIPAL

19h30 à la Mairie Salle du conseil

Mercredi

28

JUIN

LES P'TITES HISTOIRES

10h30 à la médiathèque

ACTIVITÉS de LA BULLE MAGIQUE

18h à l'Espace des Lavandières

Samedi

13

MAI

FEST-NOZ avec CARRÉ MANCHOT et TRIO FORJ

à l'Espace des Lavandières de 21h à 1h



Vendredi

09

JUIN

TOURNOI DE FOOT VÉTÉRANS

en soirée



Vendredi

30

JUIN

« Jouons, jouons, jouons »

à la médiathèque de 20h à minuit

Gratuit et ouvert à tous à partir de 11 ans

Dimanche

14

MAI

VIDE GRENIER organisé par l'APE Saint-Guérolé

à l'Espace des Lavandières de 8h à 17h
Réservation au : 07 78 17 70 42 du lundi au samedi de 16h à 19h30

Samedi

10

JUIN

TOURNOI DE FOOT U14 ET U1

de 10h à 17h et tournoi Seniors en soirée

Lundi

03

JUILLET

CONSEIL MUNICIPAL

19h30 à la Mairie Salle du conseil





Fest-NOZ

CHAUD, CHAUD... CARRÉ MANCHOT !

Avis aux amateurs de gavottes endiablées,
le fest-noz fera son grand retour à Goven samedi 13 mai !

Pour cet événement, l'Espace des Lavandières accueillera l'un des meilleurs groupes de la scène traditionnelle bretonne :

Carré Manchot Un groupe mythique qui, en 36 ans d'existence, a déjà animé plus de 2000 fest noz. Ses arrangements novateurs et son goût du métissage lui ont permis de conquérir un large public, des Francofolies de La Rochelle au Bataclan à Paris, des Transmusicales de Rennes au Festival interceltique de Lorient, à travers la France et l'Europe... Réputé pour son énergie communicative et son sens de la fête, Carré Manchot met le feu partout où il passe, entraînant le public dans la danse... jusqu'à la transe !

En première partie, **Trio Forj** de Rennes, chauffera le public avec sa musique à danser de Haute Bretagne. Créé en 2014, ce trio flûte-guitare-chant propose des danses variées, issues d'un terroir ciblé, entre Loire et Vilaine. Un parti pris franc et assumé, associant un répertoire basé sur les collectes de mélodies et de textes de Haute Bretagne à une création résolument contemporaine.



Carré Manchot

Tarif unique : 5 euros
Pas de réservation
CB non accepté
Buvette et restauration sur place

Memo

NUMÉROS UTILES

- Appel d'urgence Européen : **112**
- Police / Gendarmerie : **17**
- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Samu social : **115**
- Pharmacie de garde : **3237**
- Centre antipoison : **02 99 59 22 22**
- Enedis dépannage : **09 72 67 50 35**
- Grdf : **08 00 47 33 33**
- Saur : **02 78 51 80 00**

HORAIRES

MÉDIATHÈQUE : 02 99 42 18 60

Exceptionnellement
FERMÉE du 18 au 21 MAI

- Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

POSTE

- Mardi au samedi matin de 09h30 à 12h

DÉCHÈTERIE

- Lundi de 14h à 17h
- Mercredi, vendredi et samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h

MAIRIE

21 rue de la Mairie - 35580 GOVEN

- ☎ **02 99 42 03 03**
- @ **accueil@goven.fr**
- 🌐 **www.goven.fr**
- f **@mairie.goven**
- 📺 **youtube**
- 📷 **instagram.com/goven**
- 📱 **Appli smartphone citykomi**



POUR LES 16-17 ANS
Argent de poche
Inscription à la mairie de ton domicile
2023



Peinture, rangements de livres à la bibliothèque, arrosage, tonte de pelouse... 3 missions de 4h rémunérées sur la commune.

Un dispositif financé par Vallons de Haute Bretagne Communauté.



Les minis camps
4-12 ans

Printemps / Été 2023



Inscriptions
Sur l'espace
famille

Les Bruyères
UN LIEU DE VIE AU CŒUR DE LA NATURE

02.99.60.60.00 accueil@lesbruyeres35.fr

G V E N

Espace des Lavandières



FEST NOZ

Avec

**CARRÉ
MANCHOT
TRIO FORJ**



Samedi

13 mai

2023

de 21 h à 1 h

**Entrée
5€**

(CB non acceptée)

Pas de réservation

**Buvette et
restauration
sur place
"Goven Mõlkky
Club"**



G O V E N